

## Conseil départemental de l'UNSS



Compte rendu du 19 janvier 2016

# **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'UNSS**

19 janvier 2016  
Salle Marie Moret - 13h30

Inspection Académique de l'Aisne

## **ORDRE DU JOUR**

- Allocution d'ouverture par Mr l'Inspecteur d'Académie.
- Adoption du compte rendu du conseil départemental UNSS 2015.
- Elections des représentants des AS au conseil régional de l'UNSS.
- Présentation générale de l'UNSS.
- Bilan d'activités 2014 - 2015 :
  - L'Aisne en chiffres : Données statistiques
  - Bilan sportif
  - Jeunes Officiels
- Calendrier 2016 - 2016
- Bilan Financier :
  - Bilan comptable 2015
  - Budget prévisionnel 2016
- Questions diverses.

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'U.N.S.S. 2016

Le 19 janvier 2016

### Membres du Conseil, destinataires de l'invitation :

#### Membres de droit :

M. STANEK Vincent	Inspecteur d'académie DASEN, Président du Conseil départemental UNSS	
M. FRICOTEAUX Nicolas	Président du Conseil Départemental de l'Aisne	(Excusé)
Mme VO HUU LE Jeanne	Directrice Départementale de la Cohésion Sociale Représenté par M. MICHAUD	
M. COURTIN Philippe	Président du Comité Départemental Olympique & Sportif Représenté par Mme ANCELIN	

#### Membres désignés :

M. VALENTIN Jean-Louis	Proviseur des lycées publics – Chauny	(Excusé)
Mme PAPIN Colinda	Proviseur du Lycée Européen - Villers-Cotterêts	
M. THOMAS Philippe	Principal du collège Jean Mermoz – Belleu	
M. FERTE Emmanuel	Principal du collège Louis Sandras - Anizy le Château	
Mme PRÉVOT Marie-Françoise	Médecin Scolaire.	
Mme BOULNOIS Isabelle	Inspectrice d'académie - Inspectrice Pédagogique Régional EPS	

#### Représentants des deux syndicats majoritaires d'enseignants d'EPS :

S.N.E.P	M. GORALCZYK Nicolas	Lycée Condorcet - Saint Quentin	
	M. SZABLEWSKI Hervé	Collège Condorcet – Ribemont	(Excusé)
FNEC-FC (SN FO CL):	M. POZZO DI BORGIO	Secrétaire départemental	(Excusé)

#### Représentants des deux fédérations majoritaires de parents d'élèves :

F.C.P.E. :	M. TROMBETTA Roger	(Excusé)
P.E.E.P. :	Mme DESFONTAINE Nicole	(Excusé)

#### Membres élus représentants les associations sportives :

Mme MILLE Marie Claire	Lycée Jules Verne	Château Thierry (Titulaire)	
Mme CHAPELLE Martine	Collège Anne Frank	Harly (Titulaire)	
M. CHEVREUX Thomas	Lycée Pierre Méchain	Laon (Titulaire)	(Excusé)

## Membres élus du Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) :

Melle WINKEL Louise Lycée Joliot Curie – Hirson  
M. MEVIZOU Matéo Lycée Léonard de Vinci – Soissons (Excusé)

RQ : Les nouveaux statuts de l'UNSS (article 21) portent de 17 à 20, le nombre des membres composant le conseil départemental de l'UNSS. Décret n° 2015- 784 du 29 juin 2015. Siègent dorénavant un IPR EPS et deux représentants des élèves.

### Invités :

---

M. MORLET Jean Pierre	Directeur du service régional UNSS Amiens représenté par M BOULLENGER DSRA	
Mme STREIT Catherine	Coordonnatrice du district UNSS de Laon et élue des AS (Suppléante) Professeur d'EPS - Collège Jean Mermoz – Laon	
M. REVUE Frédéric	Coordonnateur du district UNSS d'Hirson et élu des AS (Suppléant) Professeur d'EPS - Lycée Joliot Curie - Hirson	
M. GERBAL Sébastien	Coordonnateur du district UNSS d'Hirson et élu des AS (Suppléant) Professeur d'EPS - Lycée Joliot Curie - Hirson	
M. PEDROLLO Patrick	Coordonnateur du district UNSS de Chauny Professeur d'EPS - Les lycées publics de Chauny	(Excusé)
M. MACADRE Bruno	Coordonnateur du district UNSS de Chauny Professeur d'EPS - Collège Marie de Luxembourg - La Fère	(Excusé)
M. LECOMPTE Jean-Pierre	Coordonnateur du district UNSS de Saint Quentin Professeur d'EPS - Collège de Wassigny	
M. BROCHOT Didier	Coordonnateur du district UNSS de Château Thierry Professeur d'EPS - Collège de la Faye – Condé en Brie	(Excusé)
M. BURETTE Lucas	Coordonnateur du district UNSS de Château Thierry Professeur d'EPS - Collège Joseph Boury – Neuilly St Front	(Excusé)
M. BIONNE Jean Marc	Coordonnateur du district UNSS de Soissons Professeur d'EPS - Collège Max Dussuchal – Villers Cotterêts	(Excusé)
M. GRENIER Benjamin	Coordonnateur du district UNSS de Soissons Professeur d'EPS - Lycée Léonard de Vinci – Soissons	(Excusé)
Mme GRISELAIN Christelle	Coordonnatrice du district UNSS de Laon Professeur d'EPS - Collège Jean Mermoz – Laon	
M GOUTAGNEUX Hubert	Directeur de l'ESPE – Laon	(Excusé)
M. ARTOUX Laurent	Conseiller pédagogique départemental en EPS DSDEN – Laon	
M. LANTZ Didier	I.A IPR EPS	

### Secrétaire de séance :

Mme NIARQUIN Véronique Secrétaire au service départemental UNSS

Monsieur Vincent Stanek, Inspecteur d'académie – DASEN - Président du Conseil départemental de l'UNSS (CD UNSS) ouvre la séance à 13h40 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil.

Monsieur l'inspecteur d'académie rappelle aux membres du conseil que suite aux évènements tragiques qui ont frappé notre territoire, des dispositions exceptionnelles ont dû être prises et remercie toutes les personnes qui ont dû et su s'adapter. Il informe que les règles de sécurité doivent rester fortes.

Monsieur l'inspecteur d'académie indique toute l'importance de l'existence du sport scolaire, et qu'il nous appartient de mettre tout en œuvre afin d'intensifier la participation des élèves.

Il propose de faire un tour de table afin que chaque membre du Conseil Départemental de l'UNSS se présente.

Monsieur Thierry Prost, directeur départemental de l'UNSS remercie Monsieur l'Inspecteur et l'ensemble des membres du conseil puis énumère l'ordre du jour en insistant sur le fait que des élections se tiendront pendant cette séance du CD UNSS.

## Adoption du compte rendu 2015

Monsieur Prost soumet au vote le compte rendu du dernier conseil départemental de l'UNSS. N'ayant aucune objection de la part des membres présents, le compte rendu du conseil départemental de l'UNSS du 31 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

## Election du CRUNSS

Monsieur Prost donne les explications concernant le déroulement de ces élections des représentants des AS au Conseil Régional de l'UNSS et indique que les élections se feront en fin de séance.

Monsieur Prost demande à Mme Catherine Streit, qui est suppléante, de voter à la place de M. Thomas Chevreux qui est absent et excusé.

Le scrutin a pour objet d'élire une liste parmi une ou plusieurs listes, composée de huit noms.

Ces listes sont constituées sur la base des 18 élus des conseils départementaux Aisne, Oise et Somme.

Seuls 14 membres du CD-UNSS peuvent participer au vote ; en effet les six membres désignés ne peuvent pas voter (décret n°2015-784 du 29 juin 2015)

## VOTANTS :

- 4 membres de droit (DASEN – CD – DDCS – CDOS)
- 3 représentants des AS
- 3 représentants des syndicats d'EPS
- 2 représentants des fédérations de parents d'élèves
- 2 représentants des élèves (CAVL)

Monsieur Prost indique qu'il n'y a qu'une seule liste.

### LISTE A :

#### Les titulaires :

M. Groc Alain (60)  
Mme Lambert Véronique (60)  
M. Revue Frédéric (02)  
Mme Danquigny Florence (80)

#### Les suppléants :

M. Paris Marc (60)  
M. Gerbal Sébastien (02)  
Mme Streit Catherine (02)  
Mme Dallery Stéphanie (80)

### Résultats des élections :

Inscrits : 14  
Présents : 8  
Bulletins blancs ou nuls : 0

La liste A obtient 8 voix

## Présentation générale de l'UNSS

Comme les années précédentes, Monsieur Prost souhaite débiter son intervention en faisant quelques rappels sur ce qu'est l'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS) :

« Le Sport Scolaire est un élément de la culture qui possède à la fois une fonction éducative, sociale et de santé publique »

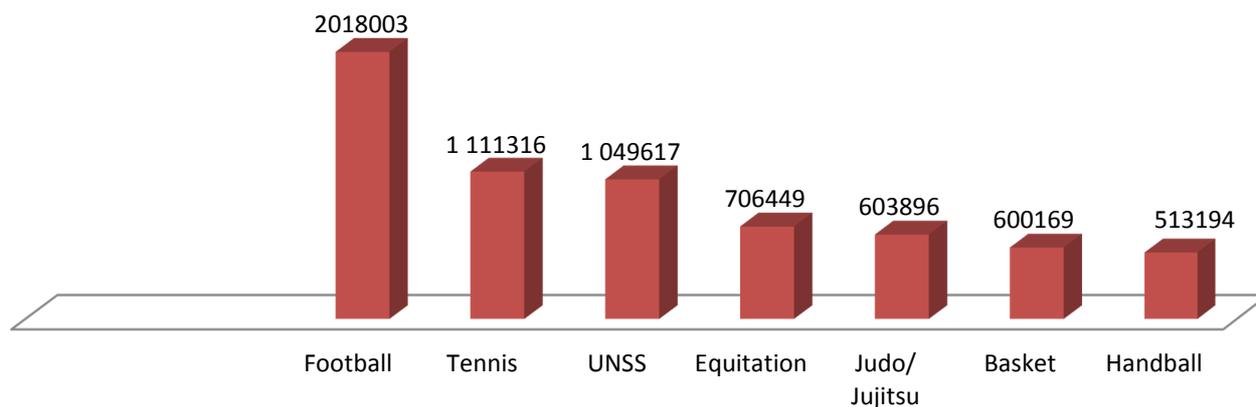
### Statuts de l'UNSS, article 1 :

« L'UNSS a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives... et l'apprentissage de la vie associative... ».

« L'UNSS promeut et défend les valeurs de laïcité... et de citoyenneté »

L'UNSS est la 3ème fédération sportive avec **1 049 617 licenciés** (426 040 filles / 628 577 garçons)

## Répartition du nombre de licenciés par fédération



Tous les établissements scolaires publics du second degré ont l'obligation d'avoir une association sportive (A.S). Celle-ci doit être affiliée à l'UNSS, doit en adopter les statuts types et régler sa cotisation.

L'association sportive doit être déclarée en préfecture et à la DSDEN.

Monsieur Prost indique qu'à ce jour un établissement ne respecte pas cette obligation statutaire. Monsieur l'inspecteur prend acte et se charge de remédier au problème.

**9254 A.S sont affiliées à l'UNSS en 2014/2015** (9239 en 2013/2014)

L'affiliation à l'UNSS ouvre droit à un « contrat licence » qui permet de licencier un nombre illimité d'élèves.

Les A.S versent une cotisation à la direction nationale de l'UNSS, dont le coût dépend du type et des effectifs de l'établissement (500 € minimum pour les LP et jusqu'à 2100 € pour les collèges).

Pour les établissements d'enseignement adapté (EREA, IME IMPRO) le contrat d'affiliation est simplifié ; le coût de l'adhésion est ramené à 80€ et ces établissements bénéficient de la gratuité des licences UNSS.

Monsieur Prost évoque les difficultés financières que peuvent rencontrer certains établissements.

Monsieur Ferté demande qui fixe le montant du « Forfait licence » et confirme les difficultés financières évoquées par monsieur Prost.

Le montant de l'affiliation est voté par le conseil d'administration de l'UNSS, présidé par Madame le ministre de l'éducation nationale.

L'A.S est une association de type 1901 qui est toutefois un peu particulière dans la mesure où :

- son Président est statutairement, le chef d'établissement
- son secrétaire est obligatoirement élu parmi les professeurs d'EPS
- elle est animée par les professeurs d'EPS (3h forfaitaire / semaine)
- elle est administrée par un comité directeur composé de membres de la communauté éducative (dont au moins un parent) et d'élèves. (cf article R 552-2)

**Article R 552-2 du code de l'éducation (décret relatif aux dispositions obligatoires des associations sportives)**

a) Dans les collèges et lycées professionnels, le comité directeur se compose pour un tiers du chef d'établissement et des enseignants d'éducation physique et sportive animateurs de l'association, pour un tiers de parents d'élèves et autres membres de la communauté éducative, dont au moins un parent, pour un tiers d'élèves ;

b) Dans les lycées, le comité directeur se compose pour un quart du chef d'établissement et des enseignants d'éducation physique et sportive animateurs de l'association, pour un quart de parents d'élèves et autres membres de la communauté éducative, dont au moins un parent d'élève, pour la moitié d'élèves.

L'UNSS propose une grande diversité d'activités sportives (une quarantaine sur le plan national).

Dans la majorité des cas, les compétitions se déroulent par équipe mixte (sauf pour les sports collectifs) et sont arbitrés par les élèves (Jeunes officiels).

On distingue trois niveaux de compétitions :

- 1 – par équipe d'établissement
- 2 – équipe excellence (pour les sections sportives et élèves classés à un certain niveau en club civil)
- 3 – développement / promotion (découverte avec règlement souvent adapté).

## Bilan d'activité 2014/2015

### Le sport scolaire dans l'Aisne :

**Le Service Départemental UNSS =**

**1 Directeur  
1 Secrétaire (mi-temps)  
1 Chargé de mission (mi-temps)**



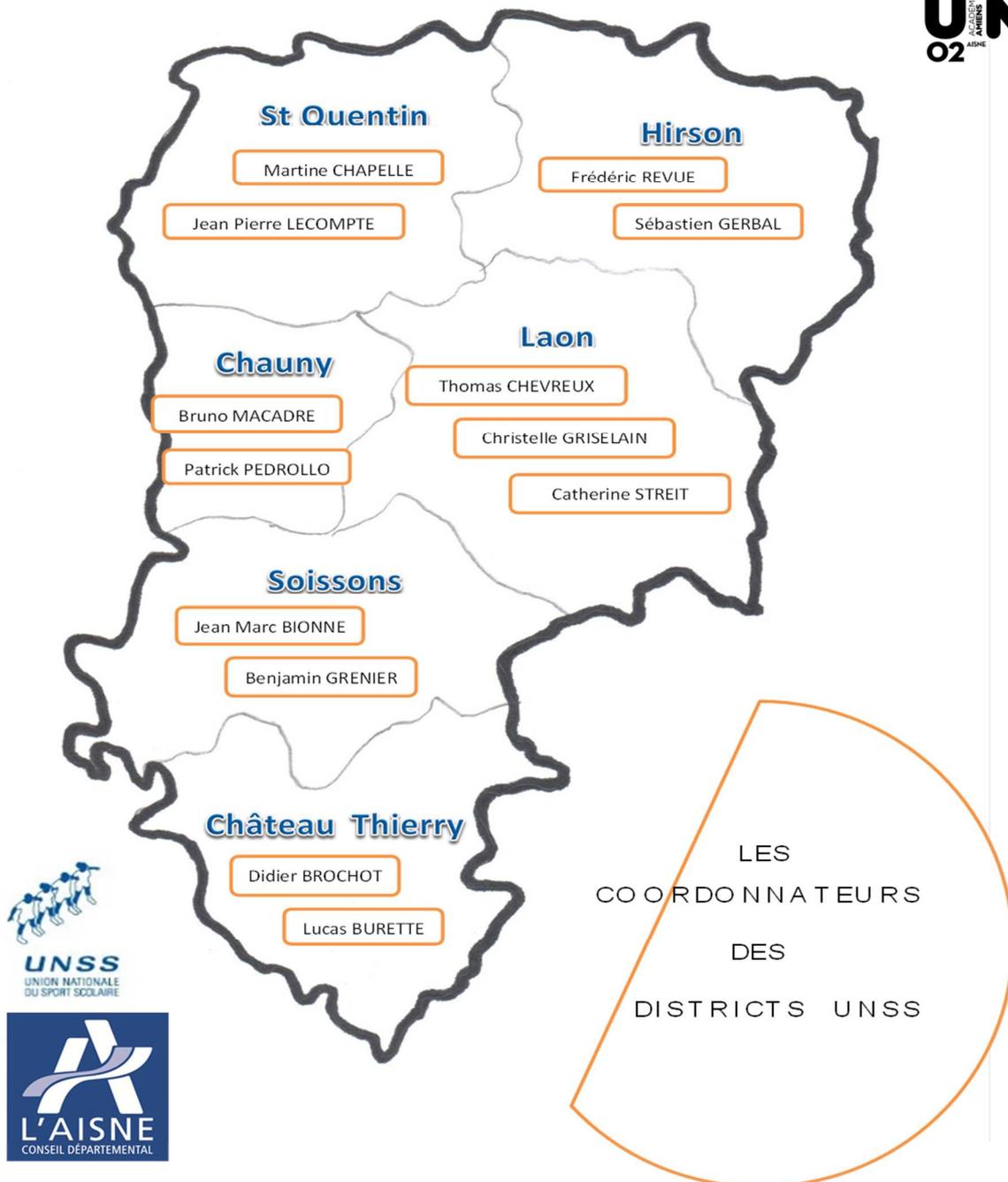
**13 Coordonnateurs en charge des 6 Districts UNSS**



**314 Professeurs d'EPS, animateurs de 96 Associations Sportives**



**10895 licenciés, garçons et filles, de 11 à 20 ans**



Le département de l'Aisne est scindé en 6 districts, administrés par des professeurs d'EPS volontaires :

### Les COORDONNATEURS UNSS

Monsieur Prost précise toute la difficulté à trouver de nouveaux coordonnateurs, tant la charge de travail est élevée et la rémunération faible (deux H.S.A. en moyenne).

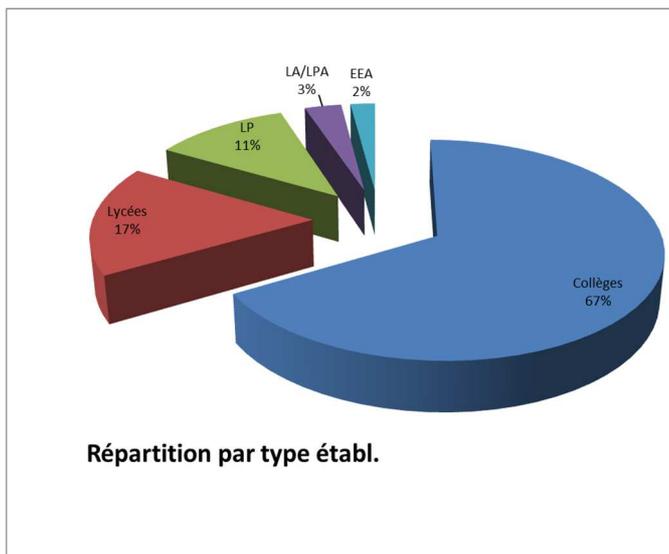
Il remercie l'ensemble des coordonnateurs pour l'aide précieuse qu'ils lui apportent et les associe pleinement au bon fonctionnement du sport scolaire dans le département.

Mme Boulnois IA-IPR EPS, indique que les coordonnateurs de district ont tous été destinataires d'une lettre de mission ce qui leur confère un statut officiel.

Mme Boulnois précise également que sur demande motivée, un professeur d'EPS peut demander à ne pas effectuer les trois heures forfaitaires d'animation de l'AS. Ce professeur devra alors s'acquitter de vingt heures de cours au lieu de dix-sept. Ce type de requête s'avère extrêmement rare.

## Données statistiques

### Répartition des 96 associations sportives 2014 2015:



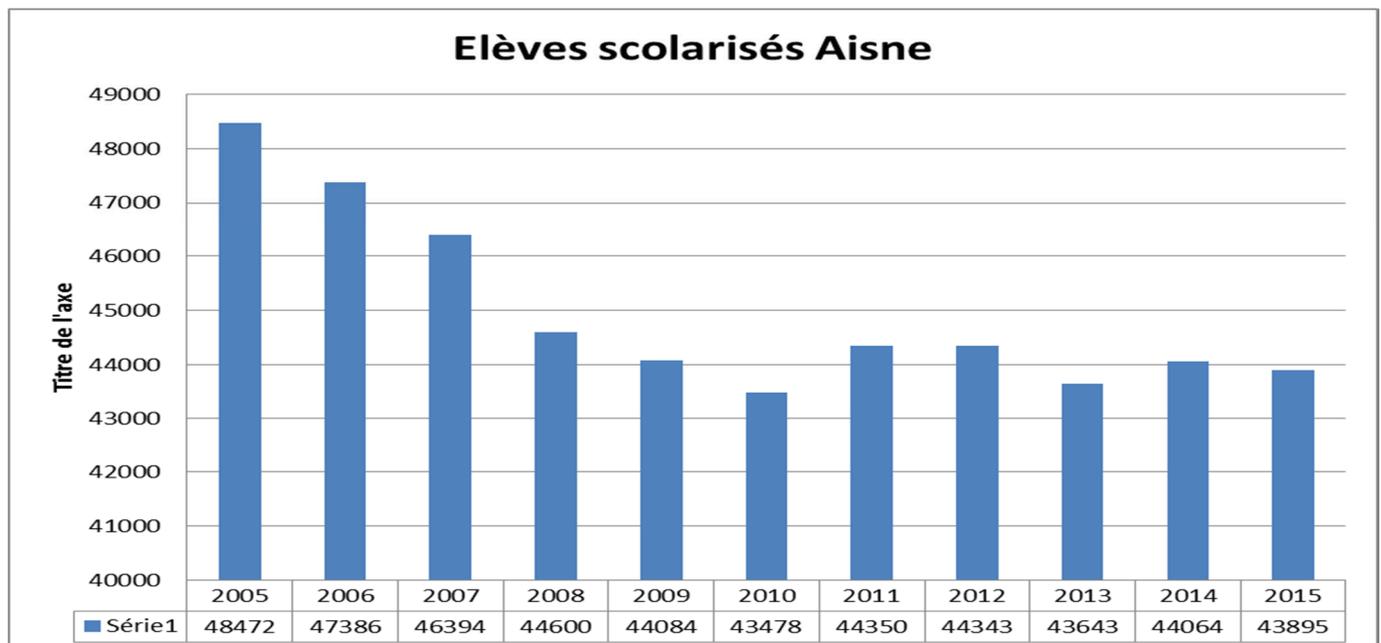
2014/2015	Château Thierry	Chauny	Hirson	Laon	Saint Quentin	Soissons	Total
Collèges	7	8	9	10	18	12	64
Lycées	3	1	2	2	5	3	16
LP	1	1	1	1	4	3	11
LA/LPA	1	1	1				3
EEA				1	1		2
Total	12	11	13	14	28	18	96

Monsieur Prost rappelle à nouveau que les établissements publics ont une obligation d'affiliation à l'UNSS. Pour les établissements privés, l'affiliation relève d'un engagement volontaire ; ceci explique que le nombre d'AS peut fluctuer d'une année à l'autre.

Nous constatons également la fusion de certain LP et lycée d'un même établissement qui deviennent lycée polyvalent. Cette fusion concerne également les AS.

Cette fusion est financièrement intéressante car l'établissement ne paye alors plus qu'un seul contrat licence.

### Evolution des effectifs scolarisés dans le second degré dans l'Aisne

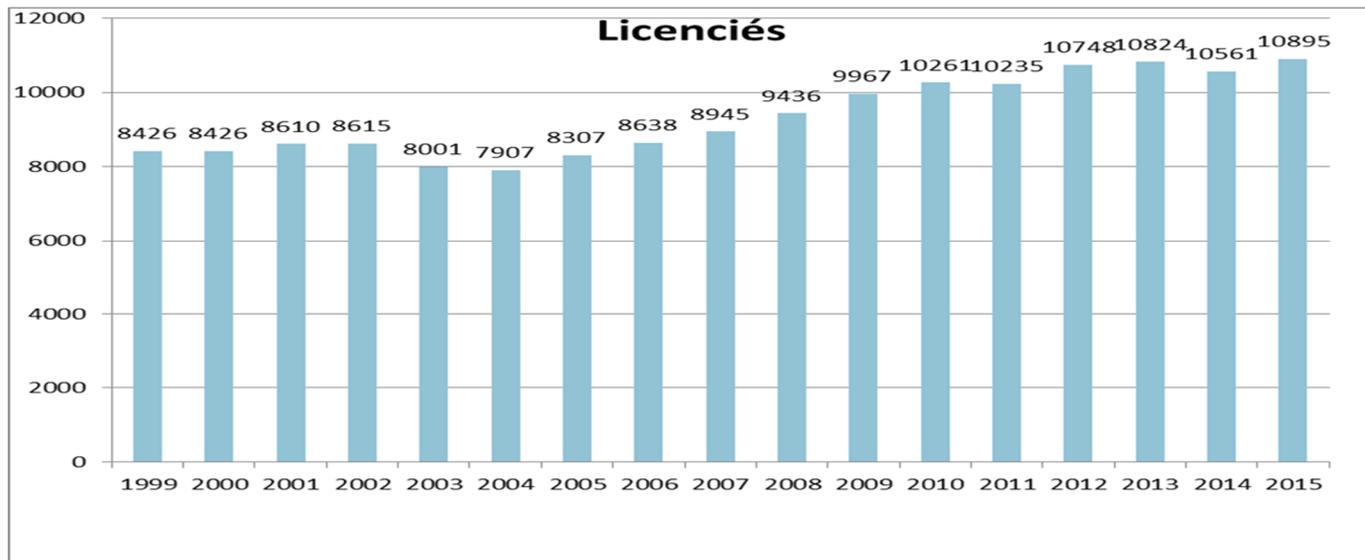


**2005**  
**48472**



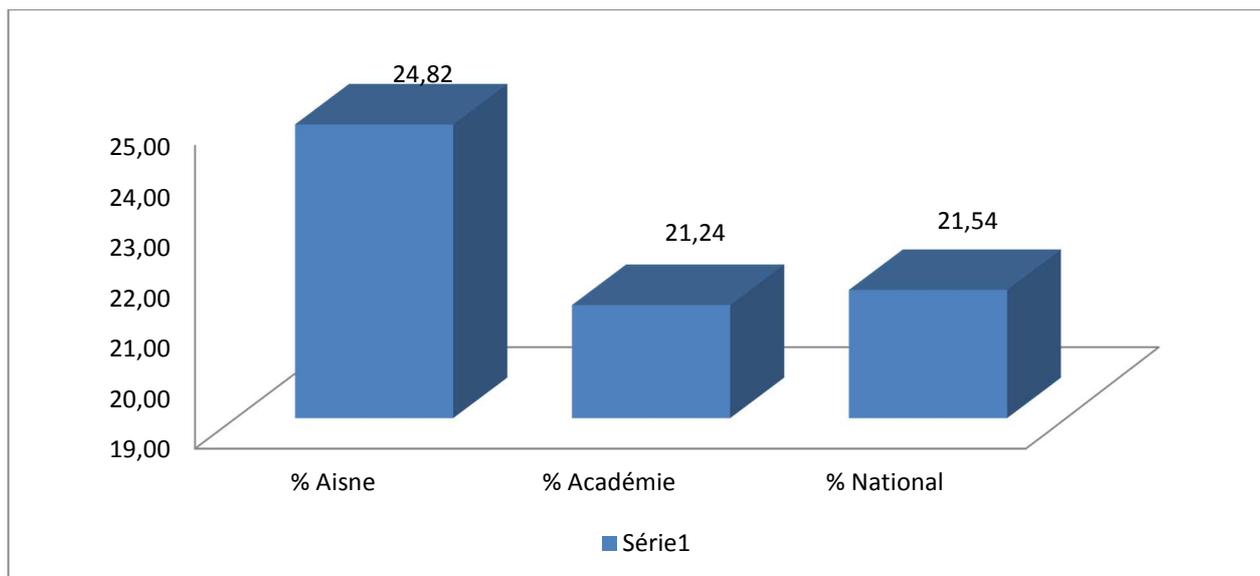
**2015**  
**43895**  
**-9,5 %**

## Evolution du nombre d'élèves licenciés UNSS



## % élèves licenciés UNSS / élèves scolarisés

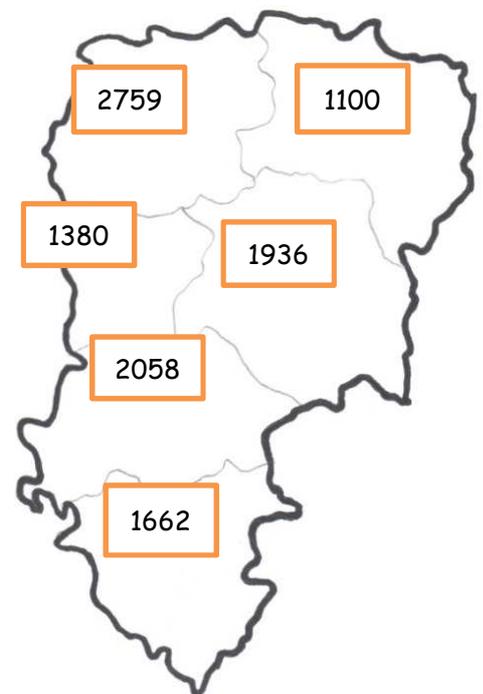
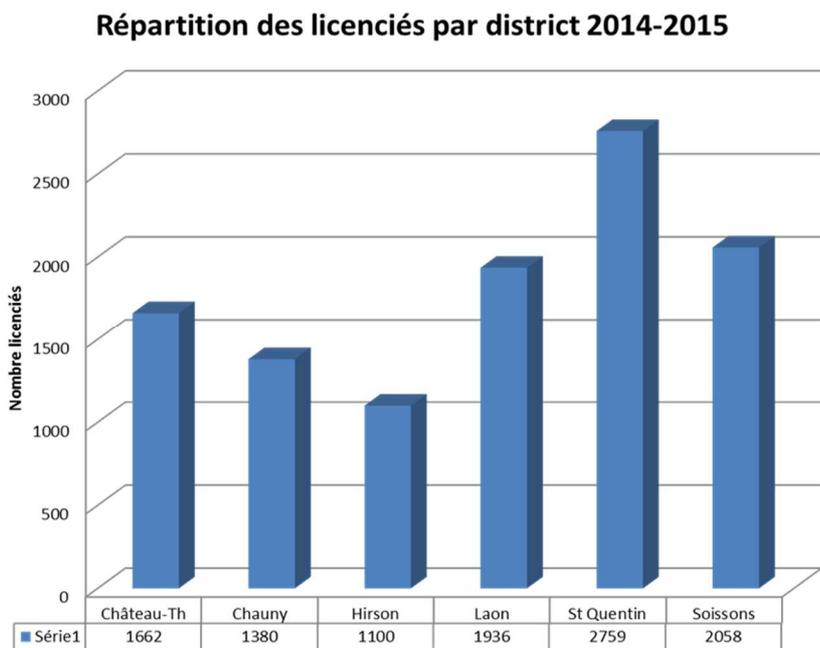
Le pourcentage de licenciés pour le département de l'Aisne est toujours supérieur aux statistiques régionales et nationales.



## Répartition par sexes



## Répartition par districts



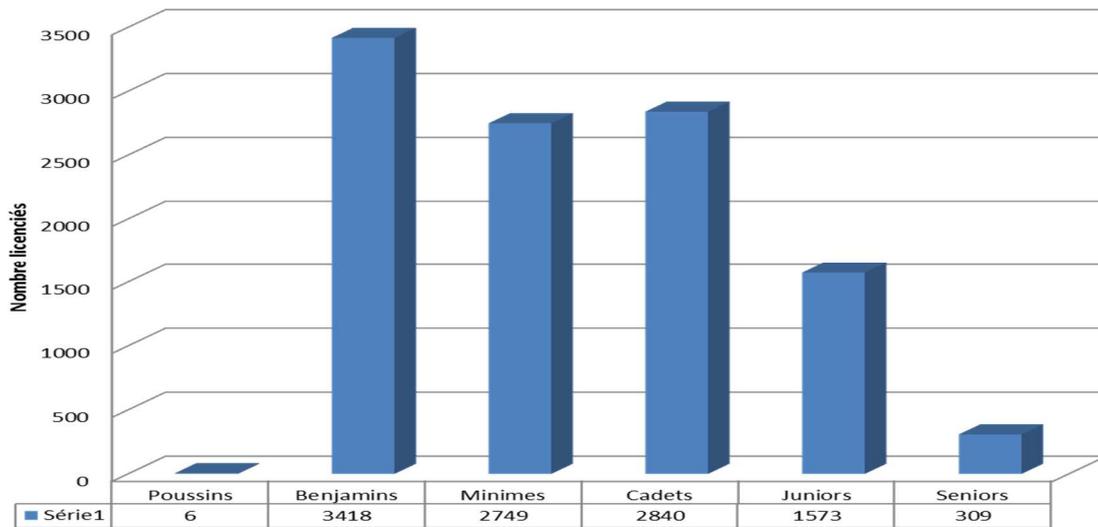
Monsieur l'inspecteur d'académie : Comme pour les statistiques départementales où l'on connaît le ratio licenciés/scolarisés, il serait intéressant de connaître ce ratio pour chacun des districts.

Monsieur Prost prend bonne note de cette commande pour le prochain CD UNSS.

En effet, sans pouvoir avancer de chiffres précis, le district d'Hirson, qui a le nombre le plus faible de licenciés, est pourtant bien placé au vu du nombre d'élèves scolarisés en Thiérache (le ratio doit avoisiner les 30%).

L'offre sportive civile étant moins importante que dans les zones plus urbanisées comme le district de St Quentin, on peut s'attendre à ce que le sport scolaire remporte plus d'adhésion auprès des jeunes.

## Répartition par âges



Les catégories « Benjamin » et « Minime » se trouvent majoritairement au collège alors que les Cadets Juniors sont des élèves de lycée et LP. On constate une forte érosion des effectifs entre le collège et le lycée, tant en terme de nombre que de pourcentage. L'écart est important également entre lycée et LP.

### Les raisons de la diminution des effectifs de la Sixième à la Terminale...tentative d'explication :

- Désaffection de la pratique sportive
- Apparition de nouveaux centres d'intérêts
- Offre UNSS inadaptée aux attentes des jeunes
- Difficultés liées au transport, éloignement domicile/lycée
- Pression scolaire plus forte, donc moins de temps libre
- Stages en lycée professionnel
- Augmentation du temps scolaire (cours le mercredi après-midi)
- Autres

Monsieur Prost : De nouvelles activités sont proposées tel que le cross fitness, la pétanque. Peut-être y a-t-il des recherches à faire pour innover, pour proposer de nouvelles formules. Il y a les disciplines enchainées, comme le raid, qui marche bien, alors qu'il y a une certaine désaffection dans des sports plus traditionnels comme l'athlétisme ou la natation.

Madame Streit (Coordonnatrice UNSS) : Par rapport à la diminution de la participation en lycée, il y a la concurrence avec les cours du mercredi après-midi ; On peut supposer qu'il y a des jeunes qui ne se licencient pas car ils ne veulent pas manquer les cours. (Pression des parents et parfois aussi des professeurs).

Mme Boulnois (IPR EPS) souhaite apporter un bémol sur ce point. D'expérience, supprimer les cours le mercredi midi dans certain établissement (LP) n'a pas forcément l'effet escompté.

Monsieur l'inspecteur d'académie souligne que ce débat est récurrent, et que les chefs d'établissement sont soumis à des contraintes d'emploi du temps extrêmement fortes qui pèsent sur l'organisation des services. Eventuellement, un début d'après-midi travaillé pourrait même être un « appel » pour que les élèves restent « après » à l'AS.

Monsieur Prost. Ce serait envisageable pour des activités de l'AS, interne à l'établissement (entraînements) mais ce type d'organisation rendrait tous déplacements impossibles (compétitions inter-établissements).

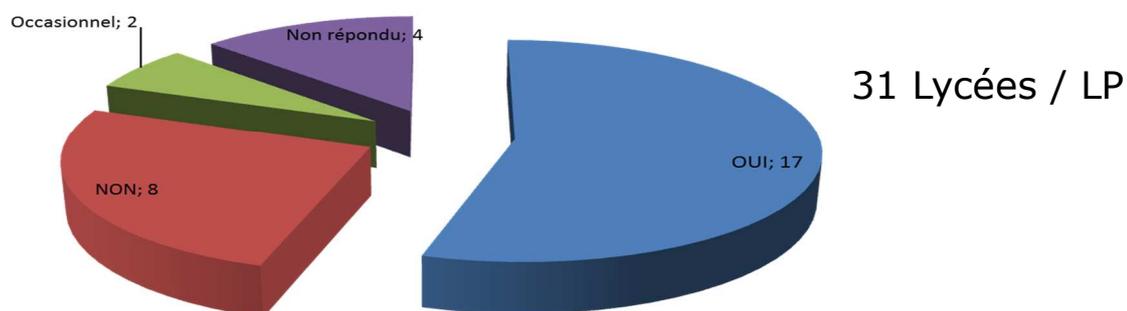
Madame Streit signale que sur Laon, il y a même des cours d'EPS le mercredi après-midi. Un tel état de fait est très problématique car cela rend indisponible des installations sportives ainsi que des professeurs d'EPS pour l'encadrement des activités de l'AS et des compétitions.

Monsieur Prost : il y a en effet deux cas dans le département (Laon et St Quentin).

Monsieur Lantz (IPR EPS) souligne qu'à priori, à la rentrée prochaine, le problème n'existera plus.

Madame Ancelin (CDOS) précise que les gymnases sont réservés à l'UNSS le mercredi après-midi. Les clubs civils n'ont, en général, pas accès aux salles avant 17h00.

### Sondage : nombre de LP et lycée qui organisent des cours le mercredi après midi



## Les organisations pilotées par les AS du département.....23 Sports



### 68 championnats départementaux

#### Evènements importants :

3 décembre :	Cross	à Buire	1000
18 mars :	Finale sports collectifs	à St Quentin	550
25 mars :	Danse	à Soissons	140
22 avril :	Athlétisme	à Chauny	250
17 juin :	Sand-ball	à la Frette	580



### 18 Championnats d'Académie dans l'Aisne

- Escalade, natation à Château- Thierry
- Cross à Buire
- Aviron à Cap'Aisne
- Canoë-kayak à Guise
- Tennis de Table à St Gobain
- VTT, Run & Bike à Hirson
- Danse à Soissons
- Gym acrobatique à Fresnoy
- Gym artistique à Soissons et St Quentin
- Foot BM à Villers Cotterêts
- HB établissement à Laon et Chauny
- VB excellence à Villers Cotterêts
- Rugby à Laon
- Badten à Ribemont
- Badminton dév. Benjamin à Ribemont-Moy
- Haltérophilie à La Ferté Milon



### 5 championnats inter-académiques (Amiens - Reims – Lille)

- Golf excellence à Laon (Ailette)
- Haltérophilie à La Ferté Milon
- Badten à Ribemont
- Volley à Villers Cotterêts
- Futsal à Saint Quentin

A compter de septembre 2015, suite à la réforme territoriale, le découpage des zones inter académiques est modifié ; le groupe 1 ne compte plus que 2 académies (Lille et Amiens), Reims rejoint le groupe Nancy-Metz Strasbourg.



### 2 Championnats de France

- Haltérophilie La Ferté Milon 31 mars / 2 avril 2015
- Futsal St Quentin 1<sup>er</sup>/4 juin 2015



7 Champions de France



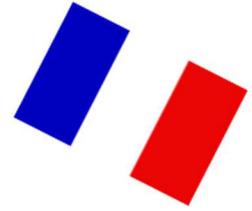
**En Collège:**

- Cross excellence MF Victor Hugo Chauny
- Relais excellence MF Victor Hugo Chauny
- Haltérophilie éq.mixte Gérard Philippe Soissons
- Volley-ball excellence MF Dussuchal Villers-Cott.

**En Lycée :**

- Haltérophilie éq.mixte Château Pôtel  
La Ferté Milon
- Basket-ball étab. CG Condorcet St Quentin
- Gym Acrobatique Excel Henri Martin St Quentin

# Une équipe au mondial de Beach volley au Brésil



**ISF BRESIL**



Collège Dussuchal – Villers-Cotterêts : **4<sup>ème</sup>**

# 188



## Podiums académiques

### COLLEGE



33 27 33

### LYCEE



27 42 26

## COLLEGES : Résultats des équipes de l'Aisne aux championnats de France 2015

APS	établissement	ville	Lieu du CF	dép	catégorie	place	sur	
Athlétisme Estivale	Victor Hugo	Chauny	Villeneuve d'Ascq	59	4x1000MF	établissement	1	10
Cross	Victor Hugo	Chauny	Les Mureaux	78	MF	excellence	1	4
Haltérophilie	Gérard Philippe	Soissons	La Ferté Milon	02	Coll. mixte	établissement	1	3
Volley-ball	Max Dussuchal	Villers Cotterêts	Mende	48	collège	établissement	1	12
Aérobic	Jean Mermoz	Belleu	Reims	51	collège	établissement	4	
Athlétisme Hivernale	Victor Hugo	Chauny	Clermont Ferrand	63	Vitesse	excellence	4	
Gym acrobatique	Josquin des Prés	Beaurevoir	Pamiers	09	collège	excellence	4	
Haltérophilie	Gérard Philippe	Soissons	La Ferté Milon	02	Coll. Garçons	établissement	5	5
Equitation	Condorcet	Ribemont	Poitiers	86	collège	excellence	6	18
Aérobic Step	Jean Mermoz	Belleu	Reims	51	collège	établissement	8	
Badten	Condorcet	Ribemont	Pornic	22	collège	établissement	9	10
Gym Artistique	M. Wajsfelner	Cuffies	Avignon	84	N1	excellence	10	
Athlétisme Estivale	Victor Hugo	Chauny	Villeneuve d'Ascq	59	MF	excellence	11	16
Futsal	Gérard Philippe	Soissons	Troyes	10	MG	établissement	12	16
Golf	Max Dussuchal	Villers Cotterêts	Madine	57	collège	établissement	12	13
Badten	De la Chesnoye	Saint Gobain	Pornic	22	collège	établissement	20	24
Athlétisme Hivernale	Jacques Prévert	Flavy le Martel	Clermont Ferrand	63	Haies	établissement	21	
Badminton	Anne Frank	Harly	Isle sur la Sorgue	84	collège	excellence	21	27
Run & Bike	Louis Sandra	Anizy le Château	Montendre	44	collège	établissement	23	
<b>Volley-ball</b>	<b>Max Dussuchal</b>	<b>Villers Cotterêts</b>	<b>MONDIAUX ISF BRESIL</b>		<b>MF</b>	<b>établissement</b>	<b>4</b>	8

11 Collèges ..... 19 participations

## LYCEES : Résultats des équipes de l'Aisne aux championnats de France 2015

APS	type	établissement	ville	lieu	dép	catégorie		place	sur
Basket-ball	Lyc	Condorcet	Saint Quentin	Jarny	54	Cadet garçon	établissement	1	16
Gym Acrobatique	Lyc	Henri Martin	Saint Quentin	Pamiers	09	Lycée mixte	excellence	1	
Haltérophilie	LP	Château Potel	La Ferté Milon	La Ferté Milon	02	Lycée mixte	excellence	1	7
Volley-ball	Lyc	Européen	Villers Cotterêts	Vichy	03	JS filles	établissement	2	12
Haltérophilie	Lyc	Château Potel	La Ferté Milon	La Ferté Milon	02	Lycée filles	établissement	4	4
Haltérophilie	Lyc	Château Potel	La Ferté Milon	La Ferté Milon	02	lycée garçons	établissement	5	8
Athlé. Estivale	Lyc	St Joseph	Fontaine les Vervins.	Tourlerville	50	Lancer fille	établissement	5	
Cross	Lyc	Jules Verne	Château-Thierry	Les Mureaux	78	Lycée fille	établissement	5	28
Run & Bike	Lyc	Méchain	Laon	Montendre	44	Lycée mixte	établissement	6	
Karaté	Lyc	Jules Verne	Château-Thierry	Colmar	68	Lycée mixte	excellence	7	
Aviron Indoor	Lyc	La Ramée	Saint Quentin	Paris	75	Lycée mixte	établissement	8	21
Aérobic Step	Lyc	St V. de Paul	Soissons	Reims	51	lycée mixte	établissement	11	
Equitation	Lyc	Jean Bouin	Saint Quentin	Poitiers	86	Lycée mixte	établissement	11	
C.O.	Lyc	Joliot Curie	Hirson	Hauteville	01	Lycée mixte	établissement	13	38
Golf Pitch & Putt	Lyc	Condorcet	Saint Quentin	Bourges	18	Lycée mixte	établissement	13	
Rugby	Lyc	Européen	Villes Cotterêts	Châteauroux	36	Cadette	établissement	13	16
Triathlon	Lyc	Jules Verne	Château-Thierry	Beauvais	60	Lycée mixte	établissement	13	22
Athlé Estivale	Lyc	Gay Lussac	Chauny	Tourlerville	50	Relais filles	établissement	14	
Danse Hip Hop	Lyc	J. de la Fontaine	Château-Thierry	Morlaix	29	Lycée mixte	établissement	14	
Gym Artistique	Lyc	Henri Martin	Saint Quentin	Avignon	84	N2 fille	excellence	15	
Athlé. Hivernale	Lyc	St Joseph	Fontaine les Vervins.	Clermont Ferrand	63	Vitesse	établissement	16	
Badminton	Lyc	La Ramée	Saint Quentin	Fréjus	83	Lycée mixte	excellence	16	
Escalade	Lyc	Jules Verne	Château-Thierry	Voiron	38	Lycée sauts	établissement	16	29
Athlé. Hivernale	Lyc	St Joseph	Fontaine les Vervins.	Clermont Ferrand	63	Lycée	établissement	18	
Gym Artistique	Lyc	Joliot Curie	Hirson	Avignon	84	Lycée mixte	établissement	18	
Natation	lyc	Jules Verne	Château-Thierry	Rennes	35	Lycée mixte	établissement	18	
Athlé. Estivale	Lyc	Gay Lussac	Chauny	Tourlerville	50	Courses	excellence	22	
VTT	Lyc	Joliot Curie	Hirson	Gérardmer	88	Lycée mixte	établissement	23	26
Athlé Estivale	Lyc	Gay Lussac	Chauny	Tourlerville	50	Sauts	excellence	25	
Cross	Lyc	St Joseph	Fontaine les Vervins.	Les Mureaux	78	Cadette	établissement	26	34
Cross	Lyc	L. de Vinci	Soissons	Les Mureaux	78	Cadet garçon	établissement	31	33
Danse	Lyc	J. de la Fontaine	Château-Thierry	Albi	81	Lycée mixte	établissement	NC	28

**15 Lycées / LP..... 32 participations**

## **LES JEUNES OFFICIELS 2014 - 2015**

Monsieur Prost insiste sur cette facette de l'UNSS qu'est la formation des jeunes aux tâches d'organisation et de gestion des compétitions sportives. Il faut les encourager et le guider dans la prise de responsabilité au sein des établissements scolaires afin qu'ils deviennent les jeunes dirigeants de demain.

### **«Vers une génération responsable»**

Cette formation des Jeunes Officiels (J.O.) s'inscrit dans le pôle responsabilisation. La formation, ainsi que la certification, est assurée par les enseignants d'E.P.S.

Il existe quatre niveaux de certification : district, départemental, académique et national.

**Les J.O : une spécificité du sport scolaire.  
Pas de compétition sans jeunes officiels !**

Le nombre de certifications décerné en 2014 2015, s'élève à 928. Le département de l'Aisne compte à ce jour 1506 jeunes officiels en activité.

Niveau district : 391

Niveau départemental : 260

Niveau académique : 263

Niveau national : 13

Pour le Baccalauréat, un élève qui a obtenu une certification « Jeune Officiel National » ou qui s'est classé dans les trois premiers lors d'un championnat de France, se verra attribuer d'office la note de 16 sur 20 au titre de l'Option ponctuelle E.P.S ; les quatre derniers points feront l'objet d'une épreuve orale.

Cette certification ou ce podium doit être obtenu lors de l'année de Seconde et de Première pour être pris en compte en Terminale.

Mme Boulnois (IPR-EPS) précise que, pour la session 2016, cette disposition s'appliquera également aux élèves de LP qui passe un baccalauréat professionnel.

Monsieur Prost rappelle également l'existence des passerelles entre l'UNSS et les fédérations sportives pour une reconnaissance mutuelle des diplômes d'arbitre.

## **LE CALENDRIER 2015 - 2016**

Monsieur Prost détaille les principaux évènements sportifs, passés et à venir, pour l'année scolaire en cours.

Il insiste sur la forte mobilisation des professeurs d'EPS pour l'organisation des compétitions.

Les remerciements s'adressent également à l'ensemble des chefs d'établissement, qui contribuent au bon fonctionnement du sport scolaire, parfois au détriment de leur propre fonctionnement. En effet, ils sont souvent sollicités afin de libérer leurs professeurs d'EPS, dès le mercredi matin afin que ceux-ci puissent accompagner les élèves et participer à la mise en place des compétitions.

A titre d'exemple, le cross-country départemental nécessite la présence de vingt professeurs pour le traçage du parcours et de quatre-vingt pour la gestion des courses.

Le championnat de France de Futsal a, quant à lui, mobilisé 30 personnes pendant quatre jours à St Quentin.

### **Les évènements phares de l'année 2015 – 2016 :**

**Journée du sport scolaire** (16 septembre 2015) 65 établissements scolaires ont proposé des animations ; toutefois à cause de mauvaises conditions météorologiques (Alerte orange sur le département) certains évènements, dont le tournoi de Beach Volley à Axo' plage, ont dû être annulés.

**Championnat départemental de Cross** à Saint Quentin (2 décembre 2015) qui a pu avoir lieu malgré les multiples difficultés liées aux évènements.

Championnat académique de Volley Ball excellence (6 janvier 2016) et Inter Académiques (3 février 2016) à Villers Cotterêts.

Championnat d'académie L'**Haltérophilie** (20 janvier 2016) à La Ferté Milon.

Championnat d'académie de **Badminton** (3 février 2016) à Saint Quentin.

Finales départementales de **sports collectifs** (16 mars 2016) à Saint Quentin - 600 élèves  
Monsieur Prost espère la présence de monsieur l'Inspecteur d'académie.

Rencontre départementale de **danse** (6 mars 2016) à Soissons, l'organisation a dû s'adapter aux contraintes occasionnées par les journées de formation de la réforme des collèges.

Rencontres académique de **danse** (30 mars 2016) à Soissons.

Finale Départementale de **tennis de table** (30 mars 2016) à Saint Gobain.

Finales Académiques de **Futsal** B/M/C établissement et excellence (30 mars 2016) à Soissons.

Finales Inter Académiques de **Rugby** Minimes et Cadets (27 avril 2016) à Laon. Cet évènement constitue une répétition en prévision du Championnat de France de Rugby programmé fin mai.

Championnat Départemental d'**athlétisme** (4 mai 2016) et championnat d'académie le 18 mai 2016 à Chauny.

**Championnat de France de rugby** cadet (24 au 26 mai 2016) à LAON. (300 personnes)

Rencontre départementale de **Sandball** (15 juin 2016) à La Frette. Cette petite manifestation mise en place par le district de Chauny en est aujourd'hui à sa 10<sup>ème</sup> édition et rassemble près de 600 élèves.

Ces manifestations constituent la vitrine de l'UNSS mais il faut garder à l'esprit que tout commence au niveau des districts et des AS. Tous les mercredis, ce sont des milliers d'élèves qui sont en activité avec leurs professeurs, dans tout le département, pour des rencontres ou simplement à l'entraînement au sein de leur établissement.

## Le bilan financier

Monsieur Prost commente le bilan financier et explique les différents postes.

Un reliquat de crédits d'animation de 4791 € (non prévu) a été versé au SD UNSS au 31 décembre 2015 par la direction nationale. Ce « cadeau de Noël » laisse envisager l'avenir de façon sereine, si toutefois les subventions, attribuées jusqu'à présent, sont reconduites.

Le bilan financier du service départemental de l'UNSS est donc positif. L'excédent de l'exercice 2015 (10000 €) sera versé au fond de réserve.

### Conseil Départemental de l'UNSS

Bilan financier 2015					
RECETTES			DEPENSES		
1	Subvention Conseil Général	46 154,00 €	1	Déplacements des A.S.	60 976,90 €
2	Subvention Conseil Régional CF Futsal	1 483,95 €	2	Aide aux AS en CF	8 708,00 €
3	Dotation UNSS animation	39 160,54 €	3	Frais d'organisation	35 641,39 €
4	Dotation exceptionnelle UNSS animation	4 791,60 €	4	Récompenses	2 606,45 €
5	Subvention CNDS	9 000,00 €	5	Fonctionnement du Service	10 667,17 €
6	Remboursement charges sociales DN	6 859,36 €	6	Achat matériel, maintenance	5 834,51 €
7	Remboursement de déplacements	303,00 €	7	Charges sociales	6 682,00 €
8	Produits exceptionnels	1 685,76 €			
9	Participation des AS CF Futsal	30 057,90 €			
10	Subvention DN UNSS CF Futsal	1 175,00 €			
11	Subvention DN UNSS JO CF Futsal	250,00 €			
12	Subvention Mairie St Quentin CF Futsal	500,00 €			
<b>141 421,11 €</b>			<b>131 116,42 €</b>		

Budget prévisionnel 2016					
RECETTES			DEPENSES		
1	Subvention Conseil Général	46 500,00 €	1	Déplacements des A.S.	65 000,00 €
2	Subvention Conseil Régional CF Futsal	1 500,00 €	2	Aide aux AS en CF	9 000,00 €
3	Dotation UNSS animation	42 000,00 €	3	Frais d'organisation	33 000,00 €
4	Subvention CNDS	12 000,00 €	4	Récompenses	4 000,00 €
5	Remboursement charges sociales DN	7 000,00 €	5	Fonctionnement du Service	10 000,00 €
6	Remboursement de déplacements	300,00 €	6	Achat matériel, maintenance	5 000,00 €
7	Produits exceptionnels	750,00 €	7	Charges sociales	7 000,00 €
8	Participation des AS CF Rugby	22 200,00 €	8	Aide à la formation	1 000,00 €
9	Subvention DN UNSS CF Rugby	1 000,00 €			
10	Subvention DN UNSS JO CF Rugby	250,00 €			
11	Subvention Mairie Laon CF Rugby	500,00 €			
<b>134 000,00 €</b>			<b>134 000,00 €</b>		



# Dispositifs d'aides aux associations

Monsieur Prost décrit les différents dispositifs existants pour aider financièrement les A.S et remercie les différents partenaires institutionnels pour leur engagement en faveur du sport scolaire.

## Le Service Départemental UNSS

→ Indemnisation des  
frais de transport



Phases  
District : **33 000 €**

Phases  
Départementales : **21 000 €**

Phases  
Nationales : **8 700 €**

## Le Service Régional UNSS

→ Indemnisation des  
frais de transport



Phases  
Académiques : 5 cts / km / élève

Phases  
Nationales : 6 cts / km / élève

## La Direction Nationale UNSS

→ « Fond de solidarité »



145 établissements aidés

Enveloppe nationale : **50 000 €**

Aide moyenne : **250 € à 600 €**

**Aisne** → 5 dossiers

→ 3 A.S aidées (350 €)

## Le Conseil départemental

→ « Soutien aux clubs »



**50 000 €**

→ « Aide à l'acquisition  
d'équipements sportifs  
et pédagogiques » (40 %)

**14 000 €**

## La Direction Départementale

### Cohésion Sociale



### « Subvention CNDS »

➔ Aide directe : versée aux AS sur des projets spécifiques.

➔ Aide indirecte : pour les transports via une subvention versée au service départemental UNSS.

## Conseil Régional :



➔ « Aide aux transports »

Dotation aux établissements :

**2.5 € / élève**

➔ « Carte Cursus Picardie »

Dotation aux élèves :

**10 € / élève**

## **QUESTIONS DIVERSES**

Madame Boulnois (IPR-EPS) désire revenir sur trois points :

- 1 – Il faut encourager les établissements à rédiger un projet d'AS qui doit être un vrai projet de formation des élèves et montrer en quoi l'AS est une plus-value.
- 2 – Il faut mener une réflexion sur les AS en difficultés afin de connaître les points de blocage et pour pouvoir les aider.
- 3 – Développer le réseau LP qui est une spécificité de notre académie.

Monsieur Gerbal (coordonnateur réseau LP) explique que la 1<sup>ère</sup> année, le réseau a plutôt bien fonctionné, la 2<sup>ème</sup> année, quoi que l'on en dise, les cours du mercredi après-midi ont posé problème par rapport aux déplacements.

Pression au niveau des transports (bus beaucoup moins disponibles et tarifs à la hausse) ce qui amène les établissements à moins se déplacer ou se déplacer que si la manifestation est géographiquement proche.

Il faut repenser la formule. Cette année nous avons proposé des nouvelles activités originales mais seuls deux établissements se sont inscrits.

Monsieur Prost : Le problème des transports n'a que peu été évoqué ; toutefois, il est le point de blocage essentiel du développement des activités des AS. La réforme des rythmes scolaires, en plaçant des cours le mercredi matin à l'école primaire a nécessité la mise en place d'un ramassage en bus entre 11h00 et 12h30.

De ce fait, l'UNSS ne peut plus bénéficier de ces bus qui auparavant restaient à l'entrepôt. Il devient difficile de prévoir des transports avant 12h45, ce qui est problématique dès lors qu'une équipe doit se rendre à l'autre bout du département. Pour pallier à cette pénurie de véhicule, les compagnies mettent à disposition des cars de grand tourisme, pour lesquels les tarifs sont bien plus onéreux.

Monsieur Prost demande s'il y a d'autres questions et propose que l'on procède à l'élection des représentants des A.S au Conseil Régional de l'UNSS :

1. Recueil des bulletins de vote
2. Dépouillement
3. Rédaction du procès-verbal
4. Proclamation des résultats de l'élection par monsieur l'Inspecteur d'académie

#### Clôture de la séance

Monsieur l'Inspecteur d'académie conclut en remerciant l'ensemble des membres du conseil départemental de l'UNSS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. (15h30)

Le directeur départemental de l'UNSS





**UNSS**  
UNION NATIONALE  
DU SPORT SCOLAIRE

**ELECTIONS AUX INSTANCES DE L'UNSS**



inspection académique  
Aisne



**Procès-verbal**

**Elections au Conseil Régional de UNSS**

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Nombre d'électeurs inscrits	14
Nombre de votants	8
Nombre de bulletins blancs ou bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	8
RESULTATS	Liste A obtient :..... <b>8</b> .....voies
	<p><u>Titulaires :</u>            GROC Alain Coll. Maupassant - Chaumont en Vexin            LAMBERT Véronique Coll. J. Monod - Compiègne            REVUE Frédéric Lyc. J. Curie - Hirson            DANQUIGNY Florence Lyc. Delambre - Amiens</p> <p><u>Suppléants :</u>            PARIS Marc Coll. J. Vahles - St Leu d'Esserent            STREIT Catherine Col. J. Mermoz - Laon            GERBAL Sébastien Lyc. J. Curie - Hirson            DALLERY Stéphanie LP Marquenterre - Rue</p>
	<p>Liste B :.....sièges</p> <p><u>Elus titulaires :</u>            .....            .....            .....Absence de liste.....</p>

Fait à Laon, 19 janvier 2016

Le Président du Conseil départemental de l'UNSS Aisne  
Inspecteur d'académie, D.A.S.E.N

**Vincent Stanek**

**PV original en possession de Monsieur l'Inspecteur d'académie qui transmettra à Madame le Recteur, conformément à la procédure.**

**T. Prost**